



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le **2 septembre 2025 à 19h30**, à la salle du Conseil, 14 rue des Loisirs à Saint-Aubert, le Conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

A) 662, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 662, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons

Numéro(s) du lot : 4 635 773

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Autoriser la demande de dérogation mineure pour rendre réputé conforme l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel à moins de trois mètres de la bande de protection riveraine.

B) 1, rue Bourgault

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 1, rue Bourgault

Numéro(s) du lot : 4 635 663

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Autoriser la demande de dérogation mineure pour rendre réputé conforme la construction d'un garage privé isolé ainsi que d'un abri d'auto attenant audit garage, et ce, malgré le dépassement des normes réglementaires relatives à la hauteur et à la superficie maximale autorisées.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineures lors de l'assemblée ordinaire du 2 septembre 2025.

DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 14^e JOUR DU MOIS DE AOÛT DEUX MILLE VINGT-CINQ.

ANNE-MARIE DION

Directrice générale et greffière-trésorière